



Berne, le 18 septembre 2018

Destinataires : les milieux concernés

Augmentation temporaire du soutien pour le sucre : ouverture d'un appel à avis externes

Madame, Monsieur,

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) ouvre une procédure d'appel à avis externes auprès des milieux concernés relative à l'**augmentation temporaire du soutien pour le sucre**.

Cet appel à avis externes court jusqu'au **16 octobre 2018**.

À l'occasion de cet appel, nous vous soumettons pour avis les projets de modification de l'ordonnance sur les contributions à des cultures particulières (OCCP, RS 910.17) et de l'ordonnance sur les importations agricoles (OIAgr, RS 916.01).

Il est prévu que ces ordonnances modifiées entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Nous vous invitons à prendre position sur les modifications et sur le rapport explicatif.

Le dossier est disponible sur la page d'accueil de l'OFAG (à la rubrique Politique).

Vous voudrez bien nous faire parvenir votre avis de préférence par voie électronique dans le délai imparti, à l'adresse :

schriftgutverwaltung@blw.admin.ch

Hans-Ulrich Tagmann, (hans-ulrich.tagmann@blw.admin.ch, tél. 058 463 57 97, absent du 24.9 au 5.10.2018) et Pierre Schauenberg, (pierre.schauenberg@blw.admin.ch, tél. 058 464 84 21) se tiennent à votre disposition pour toute question ou complément d'information.

D'avance nous vous en remercions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Office fédéral de l'agriculture OFAG


Bernard Lehmann
Directeur